

VIROINVAL

Des premières plaquettes locales pour chauffer le home du CPAS

La maison de repos du CPAS est équipée d'une chaudière à plaquettes de bois. Elle se fournit localement, depuis début 2021.

● Patrick LEMAIRE

C'était la deuxième livraison, ce mardi. La maison de repos du CPAS de Viroinval, située à Nismes, se chauffe désormais avec des plaquettes de bois issues du circuit court. Et même très court... « J'ai calculé, le bois aura parcouru 15,5 km », explique Tom Baudoux, chargé de mission du parc naturel Viroin Hermeton. C'est lui qui coordonne ce projet de valorisation des ressources forestières locales.

« Il s'agit de bois scolytés appartenant à la Commune, qui



Les premiers criblages ont signé la concrétisation de cette expérience.

ont été coupés par un privé à Regniessart. Sur place, ils ont été débardés et déchiquetés. Des camions l'ont apporté à Vierves, auprès de l'unité de biométhanisation de la ferme de la Roche Madou. Là, les plaquettes ont été séchées grâce à un réseau de chaleur,

pendant 55 jours, avant d'être criblées ce mardi pour en extraire les éléments trop fins et les morceaux qui n'auraient pas été déchiquetés suffisamment. »

La biométhanisation a permis de réduire le taux d'humidité des plaquettes

de 40 à 15 %. De quoi permettre une combustion optimale dans la chaudière de la maison de repos.

C'était la deuxième livraison vers le home de Nismes. « Au total, les camions ont apporté entre 500 et 600 m³ de plaquettes, obtenus

au départ d'environ 230 m³ de bois sur pied. » C'est la quantité nécessaire, a priori, pour une année de consommation par les seniors crayas. Ces plaquettes sont livrées par 50 m³, comme ce mardi.

De ce fait, le CPAS a abandonné les fournisseurs traditionnels pour cette formule en circuit court, qui offre à la Commune un meilleur revenu de ses bois sans valeur, tout en favorisant un circuit local, créé dans l'optique de se développer à d'autres chaufferies collectives par la suite (lire par ailleurs). « Il est quand même stupide d'aller chercher le combustible ailleurs alors qu'on en a plein ici », observe Tom Baudoux, qui garantit qu'il s'agit ici de sous-produits et non de déboisements. Le Département de la Nature et des Forêts est d'ailleurs partie prenante du projet. ■

Après Nismes, une filière et d'autres chaudières

Fournir les plaquettes de bois local à la chaudière de Nismes est une expérience pilote.

● Patrick LEMAIRE

Avec la fourniture de plaquettes locales à la chaudière de la maison de repos de Nismes, c'est une expérience pilote qui entre dans sa phase de concrétisation.

« L'idée est de développer une plateforme qui puisse distribuer ces plaquettes à d'autres chaufferies collectives, explique Tom Baudoux, du parc naturel Viroin Hermeton. Après Nismes, nous devrions fournir le Castel des Sorbiers, à



L'expérience doit mener au lancement d'une filière.

Heer/Meuse, grâce à la collaboration de la coopérative Coopéos, spécialisée dans les filières bois-énergie. Nous savons que des Communes travaillent sur des projets de chauffage collectif au bois, comme Momignies et Viroinval pour l'administration communale. Froidchapelle a marqué un intérêt aussi. »

Cette expérience durera un

an. Elle permettra de fédérer les partenaires qui se sont lancés dans le projet. On y retrouve le projet Essaimage du Bureau économique de la Province, ainsi que la Warthoise, au rayon du financement. Mais sur le terrain, cette filière installe une série de gens bien différents autour d'une même table : le

DNF, des bûcherons privés, Daniel Coulonval et son personnel de la ferme Madou, ainsi que le parc naturel et Coopéos en guise de meneurs du dossier.

Dans les prochaines semaines, une première évaluation de la rentabilité financière de l'opération sera réalisée. « Nous n'avons pas triché. Nous avons par exemple racheté le bois à 10 € du mètre cube, soit deux fois le prix du marché au moment de l'achat. Sinon, nous aurions faussé l'expérience. »

De même, le prix de vente des plaquettes a été aligné sur celui auquel le CPAS se fournissait jusque-là. « Alors que ses fournisseurs obtiennent du bois gratuitement en coupant le long des autoroutes et en facturant leurs services au SPW. Nous, nous proposons le même prix que les concurrents, alors que nous n'avons pas le

même rendement et que nous achetons le bois. Mais c'est nécessaire pour tester la viabilité de la filière. »

Pour les futurs clients, passer par ces plaquettes locales serait d'abord affaire financière : « À dix ans, le coût est moitié moindre qu'un chauffage au mazout. On passe de 5 à 6 centimes du kilowatt à 3,3 centimes maximum pour les plaquettes de bois », plaide Tom Baudoux. A cela s'ajoute la maîtrise budgétaire : « Le prix ne varie pas autant que celui du mazout. »

Enfin, il y a l'argument écologique : « En comptant tout le cycle complet de l'arbre et tous les stades de son exploitation, on aboutit à une production dix fois moindre de CO₂, par rapport au mazout. »

Les cerises sur le gâteau s'appellent « indépendance énergétique » ou encore « main-d'œuvre locale ». ■